

## **COMPTE RENDU DU CTPD DU 22 NOVEMBRE 2010.**

Premier CTPD de la nouvelle DRFiP.

### **Enoncé du bilan de notation 2009 pour la filière fiscale :**

Les délégués CFDT et FO demandent l'harmonisation des bonifications de note entre les filières.

La direction prend l'engagement de fournir des études chiffrées sur ces bonifications sur trois une période de 3 ans.

### **Transfert des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> brigades de vérification sur le site de Neudorf :**

La direction ne dispose pas encore de calendrier précis sur les travaux prévus sur le site. Pour la direction il n'y a aucune difficulté quant à la capacité physique d'accueil.

### **Transfert du Pôle de contrôle et d'expertise d'Illkirch vers Neudorf :**

Selon la direction la suppression d'un des deux pôles n'est pas à l'ordre du jour mais elle n'est pas exclue. Rendez-vous est pris pour un CTP Contrôle Fiscal au premier semestre 2011 ;

### **Création d'une Fiscalité Immobilière élargie :**

Les FI Strasbourg-ouest, Strasbourg-est et Neudorf seront transférées au 35 avenue des Vosges pour devenir une FI élargie.

Les agents déjà en poste dans les 3 FI actuelles seront prioritaire pour les affectations dans la FI élargie. Pas de suppression de postes envisagée (pour le moment).

1 poste de A+ sera créé.

L'installation prévue initialement au RDC est annulée pour cause de manque de place disponible. Les nouveaux locaux qui accueilleront la FI élargie ne sont pas encore déterminés. La mise en place est prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2011 avec régularisation au TSM au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Le SNUI vote contre,

La CGT, la CFTD, la CFTC et FO s'abstiennent,

La direction vote pour.

### **Création d'un Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels Partiel (PELP) intégré au CDIF de Strasbourg et d'un Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale (PTGC) partiel à Sélestat :**

Il s'agit d'éclater les missions du CDIF de Molsheim vers les CDIF de Sélestat pour le pilotage des 3 géomètres de Molsheim et l'évaluation des locaux professionnels vers le CDIF de Strasbourg. Il n'y aura ni création de poste, ni suppression mais simple transfert.

Pour, selon la direction, permettre de travailler correctement dans la continuité des réflexions menées par le groupe de travail national.

La CGT et le SNUI votent contre,

La CFTD, la CFTC et FO s'abstiennent,

La direction vote pour.

### **Restructuration du réseau des Trésoreries :**

La Trésorerie de Muttersholtz disparaît. Ses missions sont réparties entre le SIP de Sélestat et les Trésoreries de Sélestat Collectivités, de Marckolsheim et de Rhinau.

Cette répartition est calquée sur l'intercommunalité des secteurs concernés et avec l'aval des élus.

Les usagers n'ont pas été évoqués un instant.  
Toutes les OS présentent votent contre sauf le SNUI qui s'abstient,  
La direction vote pour.

### **Mise en place du Centre de Services Partagés (CSP) et du service dépense en Facturier (SFACT) :**

Il s'agit de la création d'une plateforme travaillant sous l'application Chorus de dépense de l'état concernant 5 ministères dans un premier temps qui consistera à supprimer les mandats de paiement et payer directement sur facture (c'est une nouvelle petite remise en cause de la séparation ordonnateur comptable malgré les dénégations de la direction). Le bénéfice de cette création consiste en un gain de temps pour les paiements des dépenses de l'Etat et les suppressions de postes budgétaires dans les ministères concernés. Des agents des ministères concernés intégreront la plateforme.

Abstention de toutes les OS,  
La direction vote pour.

### **Contrôle sur pièces à distance (CSP) *Tiens un autre CSP, s'agira de pas se mélanger les pinceaux :***

Le SIP de Wissembourg ne disposant pas de cellule CSP et les cellules CSP de Strasbourg-Ouest et de Haguenau ayant une certaine marge de manœuvre, il est proposé de faire travailler ces derniers sur les dossiers de Wissembourg.

Il est envisagé, dans certains cas, d'utiliser la conférence téléphonée entre le contribuable présent au SIP de Wissembourg et le contrôleur de Strasbourg-Ouest ou de Haguenau.

La CGT embraye en proposant de profiter du « à distance » pour implanter des cellules dans des sites ruraux non-pourvus. La direction trouve l'idée intéressante mais concevable que si la cellule créée est viable de manière autonome.

### **Le DUERP ( Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) :**

Les travaux de rédaction engagés ont été stoppés en raison de la mise en place de la DRFIP. Le DUERP ne sera pas prêt pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011, mais une réunion devrait se tenir avant fin janvier pour présentation au CHS dans la foulée.

D'ores et déjà, un ACMO unique est nommé.

### **Informatique :**

9 DISI (Directions Interrégionales de Service Informatique) seront créées sur le territoire national, a priori au 1<sup>er</sup> septembre 2011, dont une à Strasbourg qui regroupera les DIT (Départements Informatiques du Trésor) de Metz, Besançon, Strasbourg et le CSI de Strasbourg.

Concernant les plateaux d'assistance, seront regroupés les 2 types de plateaux pour l'aspect assistance téléphonique. L'assistance de proximité ne serait pas impactée. Ainsi, à Strasbourg serait implanté un plateau d'assistance téléphonique pour la fiscalité des particuliers et un plateau d'assistance de proximité traitant de l'environnement de travail.

À terme, tous les services d'assistance seront rattachés aux DISI.

### **Travaux au 35 avenue des Vosges :**

Un groupe de travail a recensé les besoins immobiliers de chaque ancienne structure devant rejoindre le 35 afin de dégager les crédits budgétaires nécessaires.

Cette analyse a été validée par la DGFIP, le recours aux architectes a été lancé.

Prochainement, le projet sera présenté à l'ensemble des agents et l'appel d'offre devrait être lancé en janvier. Les travaux devant être terminés pour la campagne IR, les agents devant pouvoir démarrer dès le 1<sup>er</sup> juillet.

### **Harmonisation des horaires :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 la filière gestion publique devrait passer en protocole ARTT individualisé, le tout géré sous l'application AGORA.

La direction précise que ce ne sera pas réalisable dans ce délai et parle d'une mise en place progressive de janvier à mars 2011, la circulaire ministérielle n'ayant pas encore été publiée.<sup>1</sup> Dans un premier temps (avant la fin de l'année) les agents des services de la direction devront choisir leurs typologies et voter sur les plages horaires.

Les autres structures seraient reconduites avec l'existant dans l'attente d'une modification en 2011.

La direction signale enfin que le protocole individualisé risque de poser des problèmes de mise en place dans les structures qui travaillent en protocole hebdomadaire de 4,5 jours et craint que pour des raisons de sécurité ces protocoles doivent être abandonnés. En effet si un agent du poste ne désirait plus ce protocole à 4,5 jours hebdomadaire, il devrait travailler seul une demi-journée dans le poste fermé.

La CGT fait remarquer que les chefs des postes fonctionnant selon ce mode sont eux au forfait horaire et travaillent déjà seuls dans le poste une demi-journée sans que cela n'ait jamais posé de soucis de sécurité à la direction. Elle fait également remarquer que si la sécurité des agents préoccupe tellement la direction, il serait temps qu'elle prenne en considération les revendications de la CGT pour que les dégagements de caisse des postes ruraux soient effectués par des professionnels et non par les Trésorier(e)s ou leurs adjoint(e)s à leurs risques et périls et que la plupart des postes ruraux ne disposent pas d'une entrée réservée aux personnels comme le préconise la réglementation en matière de sécurité.

La direction élude ces questions.

---

<sup>1</sup> Circulaire publiée le 14/12/2010 disponible ici :  
[http://www.intranet.dgfp/IMG/File/circulaire\\_temps\\_travail\\_10-12-2010.pdf](http://www.intranet.dgfp/IMG/File/circulaire_temps_travail_10-12-2010.pdf)